

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Initier le traitement du «syndrome de déséquilibre»		<b>NUMÉRO : 10.10</b>
		<b>DATE :</b> Avril 2009
		<b>RÉVISÉE :</b>
<b>PROFESSIONNELS VISÉS</b>	Infirmières	<b>Référence à un protocole</b>
<b>TYPE D'ORDONNANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ordonnance visant à <b>ajuster</b> les traitements médicaux</li><li>▪ Ordonnance visant à <b>initier</b> des mesures thérapeutiques.</li></ul>	Oui
		Protocole infirmier en suppléance rénale

### PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières
- Avoir reçu la formation nécessaire selon le programme de formation spécifique pour l'unité de suppléance rénale.

### CLIENTÈLES VISÉES

- Usagers hémodialysés

### UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- L'unité de suppléance rénale du CHRDL

### ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier.
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

## 1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Éliminer les conséquences d'une perturbation importante de la balance électrolytique causant le «syndrome de déséquilibre».

## 2. CONDITION D'INITIATION

- Dès l'apparition des premiers symptômes de déséquilibre.

## 3. ORDONNANCE

- Arrêter le débit du dialysat.
- Diminuer le débit de la pompe à sang à 150 ml/min
- Administrer un bolus I.V. de 25 ml de Dextrose 50%

### **Si usager diabétique**

- Administrer un bolus I.V. de 100 ml de NaCl 0.9%

## 4. CONDITIONS D'APPLICATION

### 4.1. Indications

#### **Signes de déséquilibre électrolytique léger :**

- Somnolence
- Nausées, vomissement
- Céphalées
- Crampes

#### **Signes de déséquilibre électrolytique modéré à sévère :**

- Confusion, désorientation, agitation, troubles de comportement
- Convulsions
- Poussée hypertensive

### 4.2. Contre-indications

- N.A.

## **5. MÉTHODES**

### **5.1. Précautions et directives**

- N.A.

### **5.2. Procédures**

- Protocole infirmier en suppléance rénale du CHRDL

### **5.3. Éléments de surveillance**

- Signes vitaux
- Aggravation ou régression des signes et symptômes du «syndrome du déséquilibre»

### **5.4. Complications**

- Voir section «indications»

### **5.5. Limites d'application**

- Aviser le néphrologue de la situation.

## **6. SOURCES**

- Procédures de suppléance rénale
- Consensus des signataires

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Initier le traitement du «syndrome de déséquilibre»	<b>NUMÉRO :</b> 10.10
	<b>DATE :</b> Avril 2009
	<b>RÉVISÉE :</b>

Chef du service de néphrologie : Dr Pierre Landry

Date : 2009/04/20

Chef du département de médecine spécialisée : Dr Pierre Laflamme

Date : 22/05/09

Directeur des soins infirmiers : Martin Labrie

Date : 2009.05.29

Adoptée par le CMDP : Jean-Jacques Klopfenstein, M.D., président

Date : 2009-06-18